



Les sites du Massif du Conte (Dordogne).

Jean-Luc Guadelli, Jean-Philippe Rigaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Guadelli, Jean-Philippe Rigaud. Les sites du Massif du Conte (Dordogne).. Les Cahiers de la Vallée de la Couze, 1995, pp.1-17. <halshs-00349570>

HAL Id: halshs-00349570

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00349570>

Submitted on 2 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES SITES DU MASSIF DU CONTE (Dordogne).

Jean-Luc Guadelli¹ et Jean-Philippe Rigaud¹

Au sud du plateau sarladais, entre les villages de la Roque-Gageac et Beynac, la Dordogne reçoit sur sa rive gauche le Céou, une petite rivière qui prend sa source à 50 km en amont près de la bourgade de Labastide-Murat en Quercy. En débouchant sur la vallée de la Dordogne, le Céou coule entre deux massifs calcaires : à l'est le plateau de Veyrines et à l'ouest le massif du Conte (figure 1).

Ce massif est délimité par la vallée de la Dordogne au nord et au nord-est, le Céou à l'ouest et, au sud-est par un petit col reliant la vallée du Céou à un méandre amont de la Dordogne. Il mesure près de 2 km dans l'axe nord-sud et 1,5 km dans l'axe est-ouest. Une importante assise de calcaires turoniens en constitue la base que surmonte un entablement de calcaires coniaciens dont la partie inférieure est fortement karstifiée. Le Massif du Conte, sensiblement incliné vers l'est, présente un abrupt rocheux de 1,5 km de long dominant la vallée de plus de 150 m à la base duquel se trouvent de nombreuses cavités. Enfin cette falaise se trouve à 6 km à l'ouest du gisement de Combe Grenal (fouilles F. Bordes), à 10 km au sud sud-ouest des grottes du Pech de l'Azé (fouilles F. Bordes) et à 20 km au sud sud-est du gisement de la Micoque (fouilles A. Debenath et J.-Ph. Rigaud).

Au début du siècle dernier, probablement vers 1815, Jouannet fit quelques prospections dans le massif mais nous n'en connaissons pas les résultats. Par la suite, le paléontologue Harlé effectua des recherches dans les grottes du Conte et signala notamment dans l'une d'elles la présence d'un capriné : le Thar (*Hemitragus*) jusque là inconnu dans la faune quaternaire du Périgord (Harlé et Stehlin, 1913).

En 1932, Lapeyre et Nouel entreprirent dans la « grotte noire » des fouilles qui se poursuivirent jusqu'en 1933 (Lapeyre et Nouel, 1934). Plus récemment, en 1956, J. Lachastre et M.-C. Cauvin firent quelques recherches encore inédites dans quelques-unes des grottes du massif du Conte. Un inventaire des grottes de la falaise réalisé par J. Lachastre a révélé la présence de plus de 20 grottes ou abris dont les remplissages anciens contiennent de la faune quaternaire ou des vestiges d'occupations préhistoriques, protohistoriques ou même plus

¹ Institut du Quaternaire-UMR 9933, Avenue des facultés, 33405 Talence cedex

récentes (Lachastre, 1968). Dans l'inventaire qui suit, nous avons conservé par commodité la désignation numérique adoptée par J. Lachastre (figure 2).

Du sud au nord nous rencontrons les grottes suivantes :

- Grotte XXI ou grotte des Blaireaux. Cette cavité fut anciennement aménagée, mais J. Lachastre et l'un de nous (J.-Ph. R.) par la suite, n'ont trouvé que des vestiges historiques.

- Grotte XX, intérêt spéléologique.

- A ces grottes, nous en ajouterons deux autres situées à l'extrême sud de l'escarpement, visitées au cours de prospections : La grotte XXII qui ne présente pour le moment qu'un intérêt spéléologique et la grotte XXIII qui, par ses dimensions, ne semble pas être favorable à une occupation humaine. Il n'est pas exclu toutefois que ces deux grottes puissent renfermer des restes d'animaux quaternaires.

- Les grottes I et II n'ont pas livré d'indices préhistoriques.

- La grotte III a livré à E. Harlé et H.G. Stehlin (1913) une faune très probablement datée du Pléistocène moyen.

- L'abri IV ou « Grotte Noire » est un vaste abri sous roche de plus de 15 m de large et d'une dizaine de mètres de profondeur occupé par une maison qui était encore habitée au milieu du XIX^{ème} siècle. Lapeyre et Nouel y fouillèrent en 1932 et 1933. L'étude critique de la publication de ces recherches (Lapeyre et Nouel, 1934) et les résultats d'un sondage pratiqué en 1966 permettent d'avancer que l'abri IV renfermait probablement un niveau moustérien à la base, surmonté de plusieurs niveaux aurignaciens et d'un niveau périgordien (Rigaud, 1982). Malheureusement, le gisement est presque totalement détruit.

- La grotte V : sans intérêt archéologique.

- La grotte VI ou grotte des Fours est une galerie à deux entrées parallèles à la falaise avec des traces encore visibles de "forges catalanes". Mis à part des fragments de poteries et d'objets en silex attribués au Chalcolithique (?) (Lachastre, 1968), cette grotte n'a pas livré de vestiges paléolithiques.

- L'abri VII : sans intérêt archéologique.

- La grotte VIII ou grotte du Collier. Cette grotte est constituée par une terrasse se prolongeant par une salle puis un couloir en pente jonché et obstrué de pierraille. Au cours de prospections, J. Lachastre y découvrit en surface, des fragments de coquilles (cardium) et un sondage permit par la suite de recueillir les restes d'une sépulture bouleversée par les animaux fouisseurs.

Deux autres sondages réalisés par M.-C. Cauvin conduisirent cet auteur à attribuer une partie du matériel céramique à une occupation chasséenne (Cauvin, 1971).

- La grotte IX. À flanc de falaise jusqu'ici sans vestiges préhistoriques.
- L'abri XVII est un abri à flanc de falaise sans vestiges.
- La grotte XIX, sans intérêt archéologique connu.
- La grotte XVIII est un abri qui a livré en surface des fragments de poterie peut-être néolithiques.

- Les grottes X et XI ou grottes du Roc Rouge communiquent par une étroite galerie et sont encombrées d'éboulis rendant l'exploration dangereuse. Sans vestiges archéologiques connus.

- La grotte XII. Cette grotte communique par une galerie avec la suivante.

- La grotte XIII ou Grotte de l'Église est assez vaste et renferme d'importants niveaux ossifères qui furent fouillés par F. Prat avec la collaboration de Cl. Thibault. Sur la base des données de la paléontologie et de l'analyse sédimentologique, le remplissage de cette grotte se place chronologiquement entre le Würm et le Mindel supérieur (Laville, Prat et Thibault, 1972).

- La grotte XIV, précédée d'un porche assez haut, renferme d'importants niveaux ossifères malheureusement saccagés par les collectionneurs de dents d'ours. Des fouilles menées par l'un de nous (J.-L. G.) permettent d'attribuer un âge mindélien à une faune contenant notamment *Ursus deningeri*, *Panthera gombaszoegensis* et du Thar.

- La grotte XV ou grotte Vaufrey fut fouillée dès 1930 par R. Vaufrey puis de manière systématique de 1969 à 1982 par l'un de nous (J.-Ph. R.). Les fouilles ont révélé une succession de niveaux archéologiques renfermant une industrie de type paléolithique moyen.

- La grotte XVI ou Grotte des poteries. Elle se compose d'une vaste salle de plus de 20 m de long et 7m de large ouverte à l'ouest que prolonge une galerie d'une dizaine de mètres de long. Un premier sondage de J. Lachastre réalisé en 1960 a livré des vestiges céramiques attribués par cet auteur au Chalcolithique et les fouilles que l'un de nous mènent (J.-Ph. R.) dans cette cavité depuis 1983 ont mis en évidence des niveaux archéologiques du Paléolithique supérieur et du Paléolithique moyen.

Cette grotte est la dernière connue de l'escarpement rocheux du Massif du Conte bordant le Céou.

Après cette rapide description des cavités de cette falaise nous allons décrire les découvertes effectuées dans les quatre grottes qui font ou qui ont fait l'objet de fouilles systématiques. Il s'agit des grottes XIII, XIV, XV, XVI.

II) LA GROTTTE XIII (fouilles F. Prat).

La grotte portant le numéro XIII est également dite grotte de l'Église. L'entrée est constituée par un couloir assez étroit (Figure 3) orienté Ouest/Sud-Ouest Est/Nord-Est, qui donne accès à une première salle sur les parois de laquelle on remarque les vestiges d'un puissant plancher stalagmitique brisé par les (trop) nombreux visiteurs de la grotte, dans le but d'y recueillir les ossements pris dans la calcite.

Au-dessous du plancher apparaissent des niveaux fortement indurés qui, du reste, n'ont pu encore être totalement percés dans cette salle. De sorte qu'il a été plus facile d'étendre les recherches dans la galerie qui se dirige vers l'Est et permet d'atteindre une vaste salle intérieure d'où partent divers couloirs. Cette seconde salle, vidée à une époque relativement récente de son remplissage initial et à nouveau remplie par des sables meubles, ne comporte pas, semble-t-il, de dépôts fossilifères. Pour l'instant ceux-ci ne sont connus que dans la galerie, le diverticule n° 1 et la fissure profonde qui lui fait suite (Locus III). Cette fissure comprend une partie haute appelée diverticule n° II et une partie profonde à laquelle on accède par un puits.

Après un sondage effectué en 1966, les fouilles systématiques furent effectuées dans la Grotte XIII par F. Prat de 1967 à 1970. Les renseignements qui figurent ci-dessous sont empruntés à la publication de Laville, Prat, Thibault (1972) qui intéresse les résultats des fouilles pratiquées dans la caverne de 1967 à 1970, et celle de Ch. Griggo (1992) qui a étudié la faune du locus III.

II-1) LA STRATIGRAPHIE.

Nous n'allons pas examiner de manière exhaustive la stratigraphie de la grotte XIII dont le détail se trouve dans la publication de H. Laville, F. Prat et Cl. Thibault (*loc. cit.*) pour n'évoquer que les stratigraphies de la galerie principale, du diverticule I et du locus III inférieur.

II-1-1) LA GALERIE PRINCIPALE.

De haut en bas H. Laville, F. Prat et Cl. Thibault (*loc. cit.*) ont identifié 2 niveaux de plancher stalagmitique (I et II), 9 niveaux sableux et/ou argileux (couches 2 à 10), un plancher stalagmitique (III) discontinu et enfin, 12 couches (numérotées de 11 à 21). Certains niveaux sont très fossilifères (couches 3, 7, 10 et 16) et la couche 21 repose sur une formation très dure représentant soit un plancher stalagmitique soit le fond rocheux de la grotte.

II-1-2) LE DIVERTICULE I.

Après l'argile superficielle (0) et une couche sableuse renfermant des lentilles fossilifères de microfaune (2) on rencontre le plancher stalagmitique I dont la partie inférieure contient des intercalations sableuses qui renferme des ossements de petits mammifères. La couche sableuse (5) sous-jacente repose sur un plancher stalagmitique (6a) qui surmonte une brèche ossifère très dure (6b) dont l'épaisseur décroît au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la paroi du diverticule. Sous cette brèche nous rencontrons d'abord une couche calcaire très discontinue (7) puis un niveau argilo-sableux (8) qui recouvre de très nombreux ossements d'Ours. Enfin les couches 9 à 11 sont les derniers niveaux reconnus.

II-1-3) LE LOCUS III inférieur.

F. Prat a identifié 5 couches sableuses numérotées de haut en bas de 0 à 4 mais la base de la couche inférieure n'a pas été atteinte. L'essentiel du matériel paléontologique a été récolté dans la couche 3. Malheureusement aucune corrélation stratigraphique n'a pu être effectuée entre le locus III et les autres *loci* fouillés par F. Prat.

II-2) LA FAUNE.

Dans le tableau ci-dessous nous faisons figurer pour chaque couche les différents taxons identifiés par F. Prat (Laville, Prat, Thibault, 1972) pour la galerie principale et le diverticule I et par Ch. Griggo (1992) pour le locus III.

Galerie principale	Petit Félidé	<i>Canis etruscus</i>	<i>Ursus deningeri</i>	<i>Cervus</i> sp.	<i>Hemitragus</i> cf. <i>bonali</i>
2-3			84		5
7	1	2	134	8	1
8			2		
9			9		
10			145	7	4
11			21	2	
12			33	3	
16			96		

Diverticule I	Petit Félidé	<i>Canis etruscus</i>	<i>Ursus deningeri</i>	<i>Cervus</i> sp.	<i>Hemitragus</i> cf. <i>bonali</i>
2			1		
6			7		
8			174		
9			3		1
10			51		

Locus III	
<i>Panthera spelaea</i>	4
<i>Lynx</i> sp.	1
<i>Vulpes</i> ou <i>Alopex</i>	2
<i>Meles</i> sp.	1
<i>Ursus deningeri</i>	110
<i>Ursus spelaeus</i>	6
<i>Ursus arctos</i>	7
<i>Capra hircus</i> cf. <i>ibex</i>	89
<i>Rupicapra rupicapra</i> ssp.	1
<i>Dicerorhinae</i> ind.	1
<i>Oryctolagus cuniculus grenalensis</i>	21

L'étude de la faune de la grotte XIII (galerie principale et diverticule I) a mis en évidence l'existence d'une association peu banale qui date du Pléistocène moyen.

La faune est peu variée dans la plupart des strates fossilifères : l'Ours, *Ursus deningeri* von Reichenau qui prédomine très nettement dans chaque locus, est accompagné par quelques rares pièces attribuables à un *Cervus* non identifiable avec précision, à un Capriné du genre *Hemitragus* Hodgson 1841, voisin du Thar actuel de l'Himalaya et appartenant selon toute vraisemblance à l'espèce *Hemitragus bonali* Harlé et Stehlin 1913, ainsi qu'à *Canis etruscus* Forsyth Major 1877.

Cette faune présente la caractéristique de renfermer plusieurs éléments qui permettent une datation des niveaux de la Grotte XIII. En France, d'après M. F. Bonifay (1968), *Canis etruscus* serait post-villafranchien et anté-rissien. Dans le Sud-Est, durant l'interglaciaire Mindel-Riss, un type plus grand lui succède, *Canis lupus lunellensis* M. F. Bonifay, remplacé lui-même dès la glaciation de Riss par des Loups de taille plus forte. Par ailleurs, C. Suire (1969) a établi que, dans le Sud-Ouest de la France, l'histoire du genre *Canis* s'est très probablement déroulée de la même manière. Il est donc raisonnable d'admettre que *Canis etruscus* est caractéristique des faunes mindéliennes.

En ce qui concerne *Ursus deningeri*, les limites de la période au cours de laquelle il a évolué en Europe occidentale sont assez floues mais on sait que cette période englobe au moins le Mindel et l'interglaciaire Mindel-Riss. Si l'on en juge d'après la persistance de 3èmes prémolaires à ses mâchoires supérieures, l'Ursidé de la caverne où nous avons effectué des fouilles n'avait pas atteint un stade d'évolution très avancé et il n'y a aucune raison de le considérer comme une forme tardive de l'espèce.

Le genre *Hemitragus* a été signalé pour la première fois dans le Pléistocène européen par W. Freudenberg qui l'a reconnu dans le gisement autrichien de Hundsheim. En France il abonde dans de nombreuses couches de la grotte de l'Escale fouillée par E. et M. F. Bonifay (1969). *Ursus deningeri* et *Canis etruscus* figurent également dans ces deux grottes. Dans le Sud-Ouest de la France, le Thar a été remplacé par le Bouquetin à partir du Riss III (stade 6 de la courbe isotopique)

Ce qui précède nous conduit donc à penser que les strates fossilifères situées sous le plancher stalagmitique II de la galerie principale et le plancher du diverticule I se sont formées pendant la glaciation de Mindel, peut-être vers dans la partie supérieure de cette glaciation si on considère que les faunes à *Hemitragus*, *Canis etruscus* et *Ursus deningeri* sont contemporaines de celle de la Grotte XIII.

Nous signalerons aussi qu'E. Harlé et H.G. Stehlin (1913) ont découvert dans la Grotte III une faune très similaire à celle de la Grotte XIII, qui plus est dans une position stratigraphique identique. Enfin nous allons voir ci-après que la faune de la Grotte XIV présente aussi de nombreuses ressemblances avec celles des Grottes III et XIII.

La faune du locus III inférieur, étudiée par Ch. Griggo (1992) ne renferme plus de Thar mais du Bouquetin et comporte également, à côté d'*Ursus deningeri*, la forme plus évoluée *Ursus spelaeus*. Il semble donc qu'on soit en présence d'une association plus récente que celles étudiées par F. Prat. La présence d'*Oryctolagus cuniculus grenalensis*, de Bouquetin, d'*Ursus deningeri* et d'*Ursus spelaeus* a permis à Ch. Griggo de dater ces niveaux du Riss III.

III) LA GROTTTE XIV (fouilles J.-L. Guadelli).

La grotte XIV se compose d'une salle à peu de chose près orientée Ouest-Sud-Ouest (entrée) / Est-Nord-Est ; largement ouverte vers l'extérieur elle mesure une quinzaine de mètres de long et environ 8 mètres dans sa plus grande largeur. Une galerie (locus 2) orientée Sud-Sud-Ouest/Nord-Nord-Est s'ouvre dans le fond de la grotte ; ses dimensions actuelles sont : 5,60 mètres de long sur 2,20 mètres de large et 1,20 mètre de hauteur maximale. (figure 3). Enfin, à l'entrée de la grotte se situe un couloir grossièrement orienté Nord-Sud d'environ 5 mètres de long et 2 mètres de large qui se termine, vers l'Ouest, par une ouverture qui domine la vallée. Ce couloir nous indique que l'entrée de la Grotte XIV que nous empruntons à l'heure actuelle résulte d'un effondrement de la paroi calcaire, à une époque que nous pensons être antérieure au dernier interglaciaire. Jusque là, la résurgence de la grotte était l'entrée utilisée par les Ours, les Félines,... (figure 3).

Les travaux de fouilles qui se poursuivent toujours, ont débuté en 1982 par un sondage qui a permis de se rendre compte de l'intérêt que pouvait revêtir l'étude du matériel paléontologique de niveaux qui, à l'évidence, pouvaient être datés du Pléistocène moyen (Mindel et Riss ancien).

III-1) LA STRATIGRAPHIE.

Nous avons identifiés 17 couches dans l'ensemble inférieur (c.6 à 20A) et 4 couches dans l'ensemble supérieur. Les niveaux inférieurs sont numérotés de haut en bas de la couche 6 à la couche 20A laquelle n'est pas la dernière puisque nous n'avons pas atteint le substrat et les niveaux supérieurs regroupent d'une part, les couches bréchifiées de la partie Nord de la

cavité numérotées de haut en bas Brèche I à IV et d'autre part, les couches F, G, H que nous pensons être leur équivalent non bréchifié dans la partie Est de la grotte (carrés F1 et F2).

Nous verrons lors de l'étude paléontologique que cette bipartition se justifie du point de vue faunique.

La faune identifiée dans le locus I de la grotte XIV se répartie comme suit dans la stratigraphie :

	ENS.SUP.		ENSEMBLE INFÉRIEUR									
	cH	Br.I à IV	c7	c10	c11	c12	c13	c14	C15	c15A	c16	c20A
<i>Lynx</i> sp.	X											
<i>Dinobastis</i> sp.						X				X		
<i>Panthera</i> taille Panthère		X				X		X	X			
<i>Panthera spelaea</i>						X						
<i>Mustela putorius</i>		X										
<i>Canis cf. etruscus</i>	X	X										
<i>Vulpes cf. praeglacialis</i>		X										
<i>Ursus deningeri</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<i>Cervus</i> sp.	X	X										
<i>Capreolus capreolus</i>		X										
<i>Hemitragus cf. bonali</i>	X	X										
Bovidae	X											
<i>Dicerorhinus</i> sp.		X										
Leporinae		X										
Chauve-souris		X							X			
Avifaune		X										

Du point de vue paléontologique la Grotte XIV contribue à la connaissance de formes rares dans les gisements de nos régions, telles que *Panthera gombaszoegensis* ou *Dinobastis*. (“Tigre à dents de sabre”) En ce qui concerne les restes d’Ours nous nous trouvons en présence d’une forme indiscutablement de type *deningeri*, mais qui possède des caractères morphologiques très primitifs presque « arctoïde » (cf. par exemple le scapholunaire C2-105 c.12). Nous noterons aussi la présence d’individus de très petite taille qui, apparemment, ne sont pas des femelles.

Nous rappellerons la grande similitude entre ces pièces de dimensions modestes et les fossiles dégagés par F. Prat dans les niveaux profonds de la grotte XIII toute proche et sans doute communicante avec la grotte XIV. Faut-il considérer ces fossiles comme appartenant à une forme distincte et morphologiquement plus primitive d’*Ursus deningeri* ou doit-on les considérer comme étant des individus très petits au sein des Ours de Deninger ? La récolte d’un matériel plus abondant permettra sans doute de répondre à cette question mais pour le

moment et afin de ne pas encombrer la systématique des Ursidés nous considèrerons que ces fossiles appartiennent à l'espèce *Ursus deningeri*.

Du point de vue chronologique l'association faunique des niveaux inférieurs (*Ursus deningeri* (primitif), *Panthera gombaszoensis*, *Dinobastis* sp., *Panthera spelaea*) permet de les dater du Pléistocène moyen (Mindel). Les niveaux supérieurs ont livrés une faune beaucoup plus diversifiée, avec des Ongulés dont le Thar qui permet de situer ces couches avant le dernier interglaciaire puisque cette espèce a disparu de cette région avant le Riss III. De plus la présence de *Vulpes* cf. *praeglacialis* dans la Brèche IV et de *Canis etruscus* dans la couche H confirme que la formation de ce niveau se situe dans le Pléistocène moyen.

III-3) LES ACTIVITES HUMAINES.

Mis à part les traces d'activités anthropiques récentes ou sub-récentes (boulin, foyer contenant du laitier et de la céramique, fragment de hache polie) nous avons découverts 2 choppers en quartzite malheureusement hors stratigraphie. Si l'un est probablement "moderne" du sédiment adhérent au second permet de situer sa provenance dans la couche 12. Nous avons également récoltés 2 éclats de silex dans le locus 2 dans des niveaux remaniés par les fouilleurs clandestins, niveaux qui correspondent probablement aux couches F, G ou H (figure 24 b) sans que puissions être plus précis. Enfin nous avons trouvés dans la brèche IV un petit éclat de débitage en silex gris.

III-4) CONCLUSION

Dans le grand Sud-Ouest de la France on peut estimer à quatre le nombre de gisements reconnus renfermant une telle faune ou du moins pouvant recéler des niveaux d'âge comparable. Il s'agit de Nauterie (Gers), de Camp de Peyre à Sauveterre la Lémance (Lot-et-Garonne), d'Artenac (Charente) et de la Grotte XIV (Dordogne). Malheureusement sur ces 4 sites, 2 sont dans une carrière en activité et donc détruits lentement (Nauterie) ou brutalement (Camp de Peyre) et 1 gisement se situe dans une carrière abandonnée (Artenac) qui subit l'assaut des fouilleurs clandestins. Du fait de leur rareté ces faunes sont peu décrites et on comprend sans peine tout l'intérêt paléontologique, biochronologique et paléoenvironnemental, que peut revêtir la fouille et l'étude de ces animaux.

Enfin, la présence de quelques artefacts dans des niveaux très anciens renforce apporte quelques renseignements sur les premiers peuplements du Sud-Ouest.

IV) LA GROTTTE XV (GROTTE VAUFREY) (fouilles J.-Ph. Rigaud).

La grotte XV appelée également abri Vaufrey ou plus exactement grotte Vaufrey s'ouvre à l'ouest par un large porche de 15 m de haut et autant de large. La salle principale mesure 22 m de profondeur et elle se prolonge au nord-est par un diverticule de quelques mètres de large communicant par une étroite ouverture avec une salle de 4 mètres de long et 3 mètres de large d'où partent vers le Nord-est deux galeries étroites dans lesquelles toute progression est arrêtée après une dizaine de mètres en raison de l'étroitesse du passage .

La salle principale se présente comme un abri profond mais elle résulte en fait de l'ouverture par recul de la falaise, d'une salle karstique qui s'est développée à la base du Coniacien, ce que confirme d'ailleurs la présence d'un épais revêtement de calcite cristallisée à gauche de l'entrée actuelle. Cette salle semble s'être développée comme une bonne partie du reste du réseau à la faveur de deux diaclases parallèles orientées grossièrement est-ouest. La plus importante se confond d'ailleurs avec la paroi nord de la grotte. On peut estimer que la partie la plus basse que nous n'avons pas atteinte en raison de l'importance du remplissage stérile, se trouve dans l'axe sagittal proche de la paroi nord de la salle. Au fond de la grotte, une petite cavité d'un m² s'ouvrait au sommet du remplissage. Elle fut malheureusement totalement vidée des sédiments qu'elle contenait.

Sur le côté gauche du porche d'entrée, une autre cavité s'ouvrait à 3 m au-dessus du sol actuel. Pas plus grande que la précédente et haute de 80 cm, elle contenait quelques vestiges scellés sur le rocher par un concrétionnement carbonaté de 2 à 3 cm d'épaisseur.

Les premiers travaux furent effectués dans cette cavité par R. Vaufrey en 1930 et jusqu'en 1965, la grotte a attiré par ses dimensions de nombreuses équipes de boy-scouts qui trouvèrent dans la recherche d'ossements, de silex et de poteries, un dérivatif à l'oisiveté des journées pluvieuses. Ils détruisirent ainsi un volume que l'on peut estimer à 30 m³ de niveaux archéologiques. En 1969, l'entrée de la grotte fut clôturée et les travaux de fouilles se sont poursuivis jusqu'en 1982. Un sondage de 10 m² fut réalisé dans les niveaux profonds (couches IX à XVI) pour atteindre en 1980 le sol rocheux de la grotte et des niveaux sableux stériles attribuables à un remplissage très ancien de la grotte.

IV-1) STRATIGRAPHIE ET SEQUENCE CULTURELLE.

La morphologie et les dimensions de la grotte ont déterminé les modes de sédimentation qui ont participé à son remplissage. La mise en place de sédiments fins propres aux réseaux karstiques (sables et limons)

a interféré avec les processus sédimentaires des abris sous roche pour donner des dépôts mixtes où les éléments cryoclastiques sont composés en grande partie de fragments de calcite provenant des revêtements des parois de la voûte de la grotte. Les éboulis calcaires issus de la roche encaissante sont relativement rares. A plusieurs reprises la séquence est entrecoupée de formations stalagmitiques formant parfois de véritables planchers.

Enfin, les fluctuations climatiques extérieures se sont manifestées à plusieurs reprises jusqu'au fond de l'abri et ont provoqué des phénomènes spectaculaires de cryoturbation et d'injection.

Comme le détail de la stratigraphie figure dans « La Grotte Vaufrey : paléoenvironnement-chronologie-activités humaines » publiée sous la direction de J.-Ph. Rigaud en 1989 nous allons simplement indiquer la liste de chaque couche et les découvertes qui y furent faites.

- Plancher stalagmitique A
- Couche I : niveau archéologique attribuable au Moustérien de type Quina.
- Couche II : Moustérien typique daté de 74.000+/-18.000 ans.
- Couche III : industrie moustérienne indifférenciée datée de 91.000+/-51.000.
- Plancher stalagmitique B. Il n'est visible que sur quelques mètres dans le secteur sud-est de la grotte.

- Couche IV : Dans le secteur Sud de la grotte, la base de la couche IV est profondément perturbée par des phénomènes périglaciaires. La ligne gris foncé ou noire correspondant à l'aire de combustion n'est plus marquée que par des lentilles intermittentes dont l'orientation variable permet de penser que des phénomènes cryergiques ont déplacé des blocs de sédiment gelé.

Plus en avant, vers le porche de la grotte, cette couche IV a été injectée à travers les couches sous-jacentes sur une profondeur pouvant atteindre 1 mètre.

Le matériel archéologique est attribuable au Moustérien typique. Ce niveau a été daté de 115.000-125.000 ans soit le stade 5e de la courbe isotopique.

- Couche V : industrie moustérienne très pauvre.

- Couche VI : industrie attribuable au Moustérien typique

- Couche VII : industrie moustérienne typique à débitage levallois datée de 145.000+/-40.000.

- Couche VIII : ce dépôt contenait le niveau archéologique le plus riche de la grotte. Il est attribué au Moustérien typique et daté de 142.000+130.000/-68.000.

- Couche IX : ce niveau qui contenait une industrie trop pauvre pour être caractérisée est daté de 209.000+/-8.000.

- Couche X : l'industrie y est pauvre mais elle diffère sensiblement de celles des niveaux sus-jacents et pourrait représenter une occupation acheuléenne. L'âge de ce niveau est de 246.000+/-76.000.

- Couche XI : industrie pauvre essentiellement constituée de choppers et chopping-tools.

- Couche XII : industrie relativement pauvre pouvant être attribuée à l'Acheuléen ancien.

- Couche XIII : cet ensemble complexe est constitué par l'accumulation de plaques et de blocs calcitiques fortement imprégnés de bioxyde de manganèse. Cette formation disparaît vers le milieu de la grotte.

- Couches XIV et XV : ensemble sondé sur plus de 4 m 50. Bien que le sol rocheux de base n'ait pas été atteint, la paroi rocheuse, toujours présente sur la paroi sud du sondage, permet de penser que cette séquence sableuse représente les premiers termes du remplissage de la grotte.

Les couches XIII, XIV et XV, dépourvues d'industrie n'ont livré que des restes de faune.

IV-2) LES DONNEES DE LA PALEONTOLOGIE (F. Delpech, 1989 ; O. Le Gall, 1989 ; F. Prat, 1989).

Tableaux 1 et 2 se trouvent regroupés les différents taxons répartis en fonction de la stratigraphie.

Parmi les Carnivores, l'Ours de Deninger des couches inférieures (XV à XII) présentent des traits archaïques plus prononcés que sur l'Ours de La Romieu (Gers) datés du Mindel/Riss. (F. Prat, 1989). Dans les niveaux supérieurs (XI à I) les Ours, plus rares se rapportent soit à l'Ours brun soit à une forme qui ne présente pas encore toutes les caractéristiques de l'Ours des cavernes würmien, *Ursus spelaeus*, sauf en ce qui concerne 2 pièces qui proviennent de la couche II.

Nous noterons également que parmi les Ongulés figurent le Thar (couches XI à V), alors que le Bouquetin est présent dans les couches IV à I. D'un point de vue chronologique la faune indique que les couches XIII à XIbase pourraient dater de la fin du Pléistocène moyen et les couches XI milieu à I, du Pléistocène supérieur. La couche IV daterait du Riss III et la couche I du Würm ancien.

L'étude de F. Delpech (1989) nous apprend également que les associations des couches XI (mil. ou som.) et X qui comportent un fort pourcentage d'Ongulés de milieu boisé parmi lesquels le Sanglier et surtout le Chevreuil prennent une part assez importante, dénotent un climat tempéré et humide permettant le développement d'arbres feuillus. En revanche, les associations des couches IX à V dans lesquelles le groupe de milieu boisé qui domine toujours assez largement n'est presque constitué que par le Cerf indiquent que le climat était sans doute plus froid. Il semble que sous un contexte climatique globalement frais, les périodes au cours desquelles ont vécu les Ongulés représentés dans les couches IX, VII et, sans doute, V, représentent des moments plus froids que celles qui correspondent aux couches VIII et VI.

A partir de la couche IV jusqu'au sommet de la séquence, le groupe de milieu boisé régresse régulièrement tandis que le groupe de milieu ouvert arctique ne cesse d'augmenter ce qui indique des températures en moyenne plus basses que précédemment.

IV-3) CONCLUSION.

Les données de la Paléontologie et Radiométrie ont permis de replacer dans la chronologie les différentes couches de la Grotte XV et entre-autres, mis en évidence que certains vestiges archéologiques moustériens sont datés de l'avant-dernière glaciation.

V) LA GROTTTE XVI (Fouilles en cours de J.-Ph. Rigaud et J. Simek).

La Grotte XVI s'ouvre vers l'Ouest/Sud-Ouest par un porche d'environ 8m de large et d'une dizaine de mètres de haut. Il se prolonge sur une vingtaine de mètres de profondeur par une large salle orientée Ouest/Sud-Ouest - Est/Nord-Est puis par une étroite galerie longue d'une dizaine de mètres orientée Nord-Ouest - Sud-Est. Ce petit diverticule se poursuit vers l'intérieur du massif du Conte mais son étroitesse arrête toute progression.

Comme les travaux de fouilles qui ont débuté en 1983 se poursuivent à l'heure actuelle, nous n'insisterons que sur quelques points remarquables. Cette grotte a connu des occupations moustérienne, castelperronienne, aurignacienne, gravettienne, solutréenne et magdalénienne.

Un des niveaux moustérien a livré une aire de combustion qui a fonctionné sur une litière pédologique qui a fourni une grande quantité de combustible. Cette structure a été utilisée en 3 phases séparées par des périodes d'abandon et chaque phase d'utilisation est représentée par une dizaine de période de combustion. L'industrie lithique des niveaux archéologiques moustérien est caractérisé par une production de supports levallois, par la fabrication de nombreux racloirs et la présence de bifaces, qui confirment une attribution au Moustérien de tradition acheuléenne.

L'occupation castelperronienne n'a jusqu'à présent livré qu'une industrie lithique peu abondante mais très caractéristique.

L'Aurignacien a fourni une grande quantité d'artéfacts et d'industrie osseuse caractéristique d'une phase tardive. La découverte en nombres importants de lamelles "Dufour" et de grattoirs Caminade confirme cette originalité de l'Aurignacien de la vallée de la Dordogne.

Le niveau Périgordien a livré une industrie typique du Périgordien supérieur à burin de Noailles.

Enfin, la faune en cours d'étude par F. Delpech se compose des taxons suivants : *Panthera spelaea* (Lion des cavernes), *Felis silvestris* (Chat sauvage), *Lynx spelaea*

(Lynx des cavernes), *Canis lupus* (Loup), *Vulpes vulpes* (Renard commun) ou *Alopex lagopus* (Renard polaire), *Ursus* (Ours), *Meles meles* (Blaireau), *Mustela* sp., *Sus scrofa* (Sanglier), *Rangifer tarandus* (Renne), *Cervus elaphus* (Cerf commun), *Capreolus capreolus* (Chevreuil), *Bos primigenius* (Bœuf primitif) ou *Bison*, *Saiga tatarica* (Antilope saïga), *Rupicapra rupicapra* (Chamois), *Equus caballus* (Cheval), *Elephantidae*.

BIBLIOGRAPHIE.

BONIFAY M.-F. (1969) – Faunes quaternaires de France. *Études françaises sur le Quaternaire*, pp.127-142, 8 fig., 3 tab.

BONIFAY M.-F. (1971) – Carnivores quaternaires du Sud-Est de la France. *Mémoires du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris*, (C, Sciences de la Terre), t.XXI, fasc.2 et dernier, pp.43-377, 76 fig., 109 tab., 27pl.

CAUVIN M.-C. (1971) – *Les industries post-glaciaires du Périgord*. Paris, librairie d'Amérique et d'Orient, Maisonneuve, 476 p., ill. (Publication du Centre de Recherches d'Écologie et de Préhistoire Saint-André de Couzières; II).

DELPECH F. (1989) – Les Grands Mammifères de la grotte Vaufrey, à l'exception des Ursidés. In J.-Ph. Rigaud (dir.), « La grotte Vaufrey : paléoenvironnements, chronologie, activités humaines », *Mémoire de la Société Préhistorique Française, Paris*, **XIX**, 1989, pp.213-289, 49 fig., 32 tabl., 5 pl.

GRIGGO Ch. (1992) – Étude paléontologique du locus III de la grotte de l'Église (Dordogne). Gisement anté-würmien à Bouquetin. *Paléo, Les Eyzies, Ed. SAMRA*, **4**, 1992, pp.35-48, 20 fig., 6 tab.

HARLE E., STEHLIN H.-G. (1913) – Un Capridé quaternaire de la Dordogne voisin du Thar actuel de l'Himalaya. *Bulletin de la Société Géologique de France*, t. 13, 4^{ème} série, 1913, pp.422-431, 4 fig.

LACHASTRE J. (1968) – Les Grottes du Conte - Dordogne (communes de Castelnaud et de Cénac-et-St-Julien). *Spéleo-Dordogne*, **28**, 1968, p. 171-176.

LAPEYRE M., NOUËL abbé A. (1934) – La Grotte des Fours (Grotte Noire) à Castelnaud (Dordogne). In : « *Congrès préhistorique de France, compte-rendu de la XIème session, Périgueux 1934* », p. 471-477, 2 fig.

LAVILLE H., PRAT Fr. et THIBAUT Cl. (1972) – Un gisement à faune du Pléistocène moyen : la grotte de l'Église à Cénac-et-St Julien (Dordogne). *Quaternaria, Roma*, **XIV**, 1972, p. 71-119.

LE GALL O. (1989) – Analyse palethnologique de l'Ichtyofaune. In « La grotte Vaufrey : paléoenvironnements, chronologie, activités humaines », J.-Ph. Rigaud dir., 1988, *Mémoire de la Société Préhistorique Française, Paris*, **XIX**, 1989, pp.565-568, 1 fig.

PRAT F. (1989) – Les Ursidés de la grotte Vaufrey. In J.-Ph. Rigaud (dir.) « La grotte Vaufrey : Paléoenvironnements, chronologie, activités humaines ». *Mémoire de la Société Préhistorique Française, Paris, XIX*, pp.291-318, 25 tab, 3 pl.

RIGAUD J.-Ph. dir. (1989) – « La grotte Vaufrey : Paléoenvironnements, chronologie, activités humaines ». *Mémoire de la Société Préhistorique Française, Paris, XIX*, 616p.

SUIRE C. (1969) – *Contribution à l'étude du genre Canis d'après les vestiges recueillis dans quelques gisements pléistocènes du Sud-Ouest de la France*. Thèse de doctorat de 3ème cycle, n°638, Université Bordeaux I, 2 tomes, 179p., 67 fig., 213 tab., 2 graphiques hors-texte.

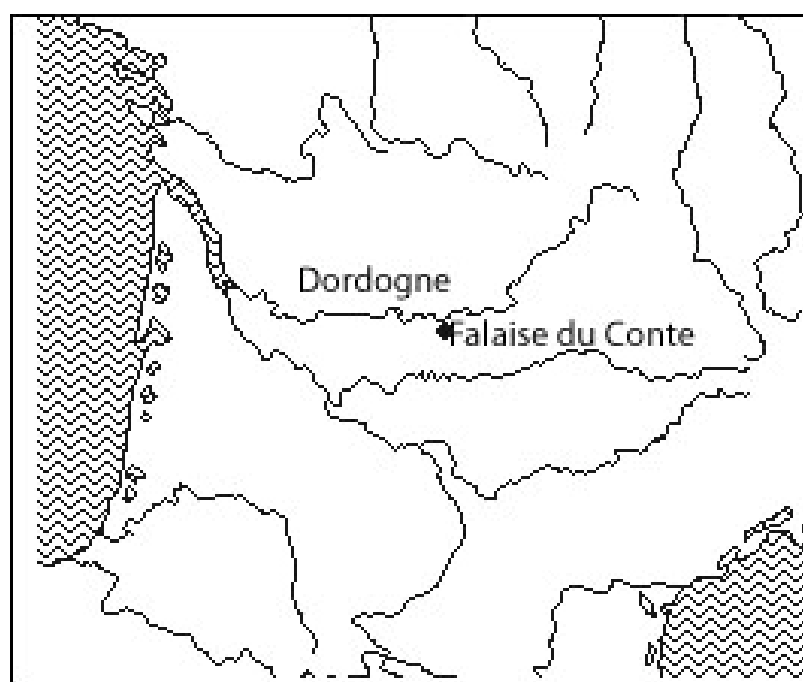


Figure 1 : Localisation de la falaise du Conte

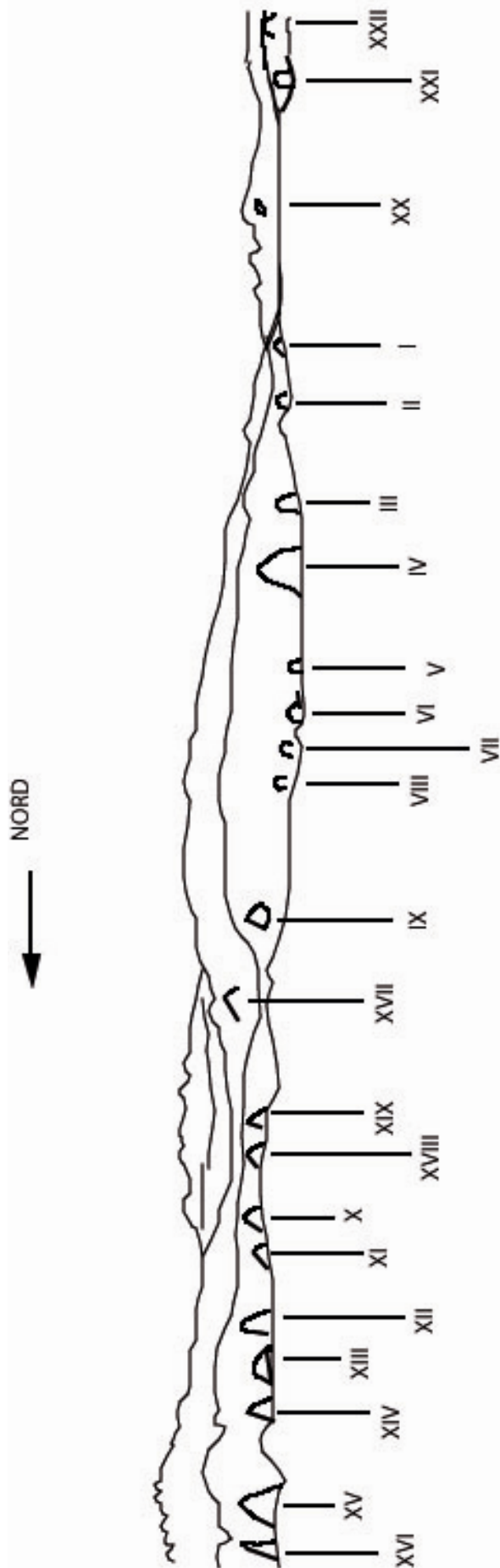


Figure 2 : localisation des grottes du Massif du Conte.

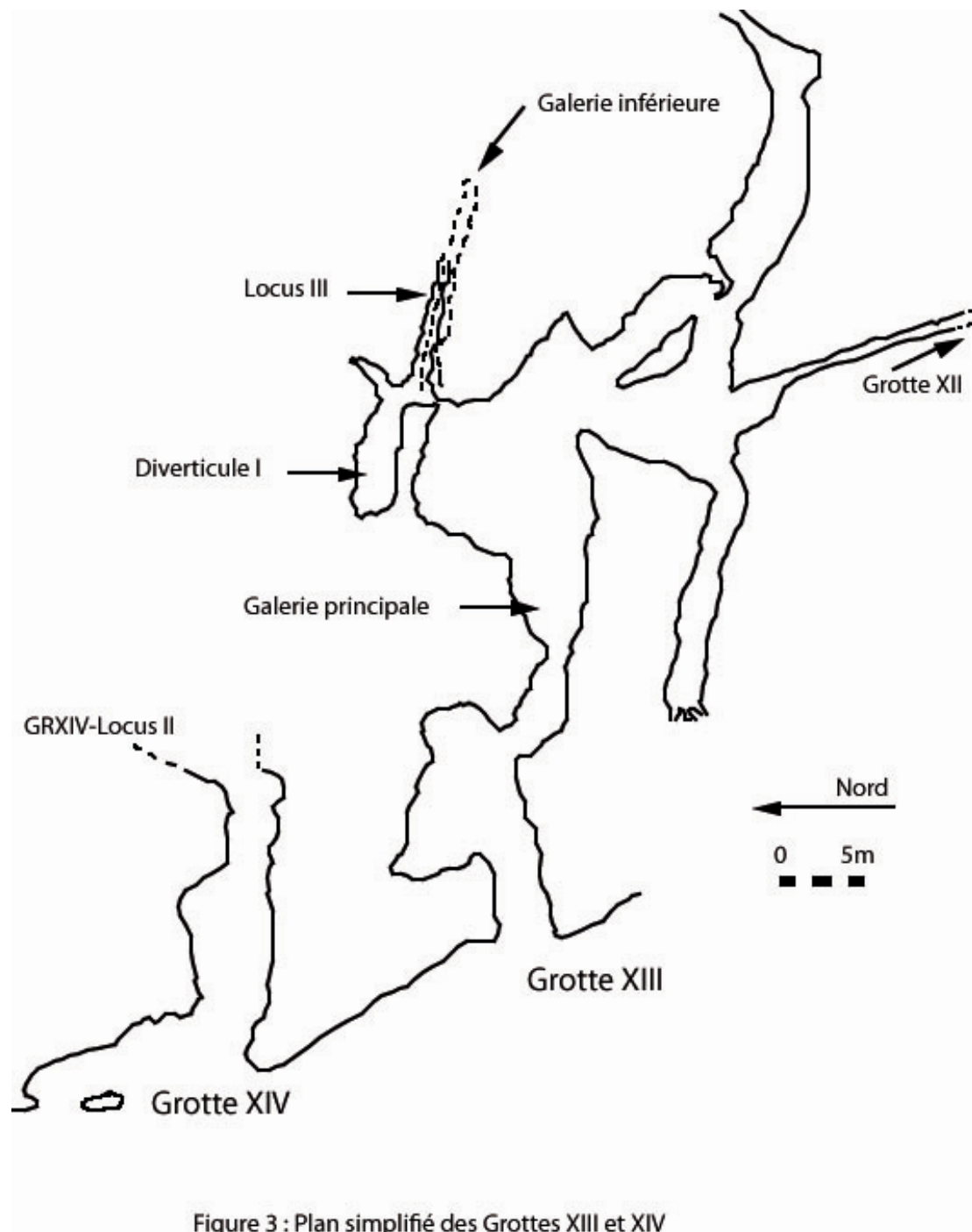


Figure 3 : Plan simplifié des Grottes XIII et XIV